

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

École Jean ROSTAND

CE1-CM2

2025/2026

Directrice : Myriam BOUHAIRI

Adresse : 11 allées d'Albret

47600 Nérac

Numéro fixe école : 05.53.65.09.88

Numéro service périscolaire : 06.07.24.82.93

Table des matières

1. INTRODUCTION	2
Un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALPS) c'est quoi ?	2
2. CONTEXTE.....	3
Les structures d'accueil pour enfants à Nérac :	4
Les infrastructures sur la commune :	4
PEDT – PROJET PÉDAGOGIQUE	7
2.1 Qu'est-ce que le Projet Éducatif de Territoire ?	7
2.2 Qu'est-ce que le projet pédagogique ?	8
3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	9
4. FONCTIONNEMENT	14
Inscription :	14
HORAIRES :	14
5. RELATION FAMILLES :	18
6. RELATION ÉCOLE :	18
7. RELATION PARTENAIRE	19
9. ÉQUIPE ENCADRANTE.....	20
10. RÔLES ET MISSIONS	21
10.1- COORDINATION D'ÉQUIPE.....	23
Les modalités d'évaluation	25
CONCLUSION.....	26
ANNEXES.....	27
Annexe 1 : Tarif service périscolaire	28
Annexe 2 : Carte d'autorisation d'enfant.....	29
Annexe 3 : La Ludibox	30

1. INTRODUCTION



Un Accueil de Loisirs Périodique (ALPS) c'est quoi ?

L'ALPS de l'école Jean Rostand est un service municipal payant (tarifs en annexe), qui répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants en dehors du temps scolaire. Il s'inscrit dans une démarche éducative complémentaire à celle de l'école et de la famille.

Sa mission est d'offrir aux enfants, dont les parents le souhaitent, un lieu d'accueil chaleureux et rassurant, propice à leur épanouissement, en proposant des activités variées, ludiques et éducatives.

Avec qui ?

L'équipe éducative est composée d'une directrice et de quatre animatrices, qui travaillent en collaboration et en complémentarité afin d'assurer un **accueil sécurisant, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant.**

Chaque membre de l'équipe participe à la mise en œuvre du projet pédagogique et veille au respect du cadre de vie collectif.

Pour qui ?

Pour chaque enfant scolarisé dans l'école élémentaire Jean Rostand. Du CE1 au CM2.



Quand ?

L'équipe éducative de l'ALPS accueille les enfants **durant les temps libres de la journée scolaire** (avant et/ou après la classe), **ainsi que sur le temps de la pause méridienne.**

Comment ?

La structure dispose de locaux, de matériel pédagogique varié permettant de proposer des activités ludiques, éducatives et adaptées à l'âge, au rythme et aux besoins des enfants. Les activités mises en place favorisent l'autonomie, la socialisation, l'épanouissement personnel et le respect des règles de vie collective.

2. CONTEXTE

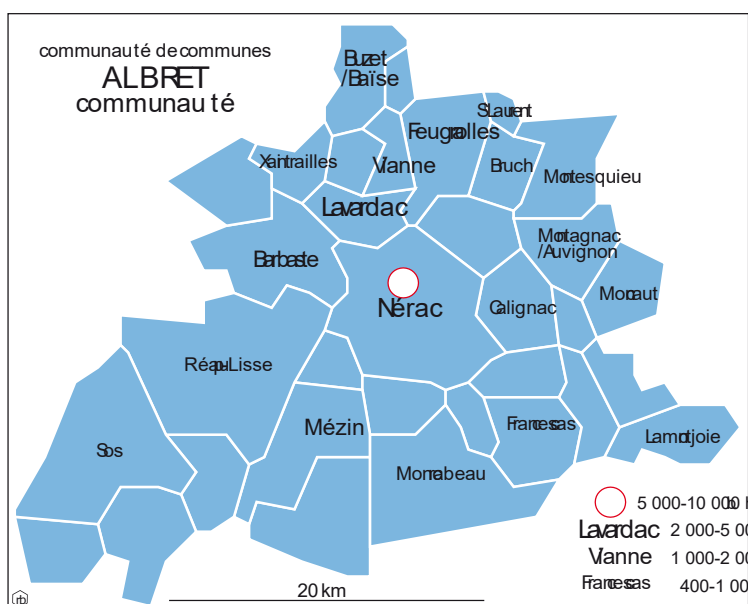


Notre ALPS se situe dans les locaux de l'école Jean Rostand au 11 allée d'Albret de la commune de Nérac. Elle est sous-préfecture du département du Lot-et-Garonne, avec Marmande et Villeneuve-sur-Lot.

En 2025, Nérac accueille 7 363 habitants, dont 993 enfants âgés de 0 à 14 ans et fait partie de la communauté de communes d'Albret Communauté qui est composée de 33 communes et 27 000 habitants.

L'école Jean Rostand accueille 228 enfants du CE1 au CM2 âgés de 6 à 11 ans.

Pour l'année 2026 la capacité d'accueil de l'ALPS est de 72 enfants âgés de plus de 6 ans.



Les structures d'accueil pour enfants à Nérac :



Nérac dispose de nombreuses infrastructures qui accueillent les enfants, favorisant ainsi leur développement culturel, éducatif et sportif. Ces structures permettent une offre éducative variée et complémentaire aux temps scolaires.

- ✚ Une crèche intercommunale ;
- ✚ Un Relais d'assistance maternelle intercommunal ;
- ✚ L'école Jean Moulin accueille les classes de TPS (Toute petite section), PS (Petite section) et MS (Moyenne section) avec un service de garderie gratuite le matin et un service payant le soir (1€/), comprenant un goûter ;
- ✚ L'école primaire Marie Curie accueille les classes de grande section de maternelle et de CP, avec un service d'ALPS payant, géré par le service périscolaire de la commune ;
- ✚ L'école élémentaire Jean Rostand accueille les élèves du CE1 au CM2 avec un service d'ALPS payant, géré également par le service périscolaire de la commune ;
- ✚ Une cité scolaire regroupant un collège et un lycée ;
- ✚ Deux lycées professionnels ;
- ✚ Une école élémentaire privée et un collège privé ;
- ✚ Plusieurs associations culturelles proposant différentes activités : théâtre, musique, cirque, etc.

Les infrastructures sur la commune :

- ✚ Le château d'Henri IV ;
- ✚ Une piscine ;
- ✚ Un Ludo-parc (en période estival) ;
- ✚ Une médiathèque ;
- ✚ Un espace culturel avec salle de spectacle ;
- ✚ Plusieurs stades ;
- ✚ Un cinéma ;
- ✚ Le parc de la Garenne ;
- ✚ PumpTrack.

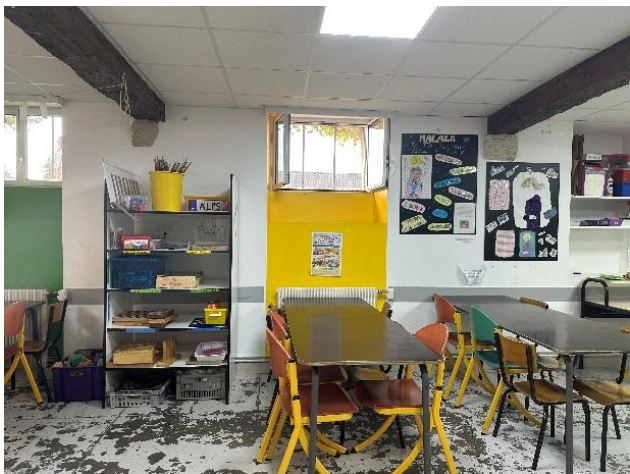
LOCAUX :

Notre ALPS est situé en demi-sous-sol de l'école Jean Rostand et comprend :

- + Une salle d'accueil ;
- + Une cuisine indépendante équipée ;
- + Une grande salle appelée « salle d'arts plastiques » que nous partageons avec les enseignants ;
- + Une salle supplémentaire, pour les activités ;
- + Une grande réserve, où nous stockons notre matériel pédagogique ;
- + Un hangar où nous entreposons notre matériel sportif, partagé avec les enseignants ;
- + Une salle de réunion qui est utilisée également pour l'accompagnement aux devoirs ;
- + Nous avons accès à une grande cour équipée de divers équipements sportif, d'un grand préau, d'un espace enherbé ainsi qu'un gymnase équipé (attenant à l'école).

Voici quelques photos de nos locaux :





PEDT – PROJET PÉDAGOGIQUE

Notre structure s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) mis en place par le regroupement de communes : Albret Communauté.

2.1 Qu'est-ce que le Projet Éducatif de Territoire ?

Le projet éducatif de territoire (PEDT) est élaboré par les acteurs éducatifs et les élus d'Albret Communauté.

Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, pendant et après l'école en organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Cet outil de collaboration locale mobilise l'ensemble des ressources et acteurs du territoire, y compris les parents, pour bâtir un partenariat éducatif fort. Son objectif est de garantir une véritable continuité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, tout en renforçant la complémentarité des intervenants auprès de l'enfant.



2.2 Qu'est-ce que le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique de notre ALPS est construit dans le cadre du PEDT d'Albret Communauté.

Le projet pédagogique est un document propre à chaque accueil, qui prend en compte ses spécificités. Il formalise l'engagement de l'équipe pédagogique dans un cadre et sur une période définie.

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant régi par les règles de vie en collectivité.

Le projet pédagogique joue un rôle d'engagement moral, en tant que contrat de confiance liant l'ensemble des acteurs éducatifs : l'équipe pédagogique (direction et animateurs), les intervenants, les parents et les enfants. Il donne ainsi du sens aux activités proposées et garantit une cohérence éducative. L'enfant est placé au cœur du projet : l'équipe veille prioritairement à la prise en compte de ses besoins, au respect de son rythme de vie et à l'expression de ses envies. Il est en effet essentiel de laisser à l'enfant le temps de « faire », en répondant à ses besoins affectifs, sociaux et intellectuels.

Ce document est amené à être régulièrement actualisé afin de prendre en compte les évolutions liées à l'organisation et au fonctionnement du service.

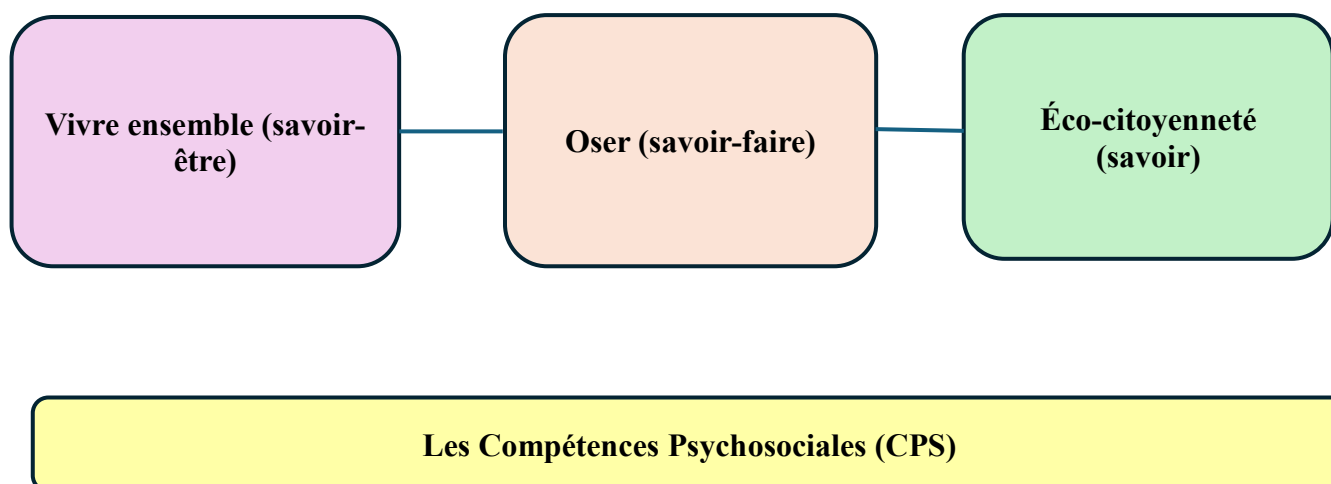
Le directeur est le garant du projet pédagogique. Celui-ci est communiqué à l'organisateur (la commune de Nérac), aux responsables légaux des enfants, notamment via le site internet de la commune ou par affichage sur la structure ainsi qu'aux services de la SDJES lors d'un contrôle ou sur simple demande.

3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



L'enfant est un être en constante construction et évolution. C'est pourquoi nous adaptons notre accueil et notre accompagnement aux différentes étapes de son développement, en portant une attention particulière à la socialisation, à l'acquisition de l'autonomie, au développement de l'estime de soi et au sentiment d'appartenance. Dans cette démarche, nous nous appuyons sur le développement et le renforcement des compétences psychosociales, afin de favoriser son épanouissement et son bien-être.

Le PEDT est orienté autour de 3 grands axes :



Notre projet pédagogique s'appuie sur ces axes afin de fixer ses propres valeurs éducatives et sur lesquelles nos projets d'animation, activités, vont s'appuyer.

→ 1^{ère} Valeur éducative : Attitude citoyenne

Objectifs pédagogiques	Moyens
Sensibiliser à l'environnement	Participation à des événements valorisant le développement durable : Opération nettoisons la nature, organisation de grands jeux sur le thème du recyclage... Participation annuelle au festival écocitoyen de Nérac « La P'tite Garenne »
Pratiquer des gestes en lien avec le développement durable	Utilisation de la Terra Box au restaurant scolaire, usage quotidien des bacs de tri... Réutilisation de matériaux divers lors des ateliers créatifs (Carton, plastique...) Réduction des déchets : redistribution des restes de produits laitiers et de fruits du restaurant pour les goûters de l'ALPS
Savoir vivre collectif	Organisation de temps d'échanges, participation active des enfants sur le quotidien de l'ALPS (mise en place et gestion de l'organisation du goûter, ateliers) ...
Se respecter et respecter l'autre	En favorisant l'écoute, la tolérance, la communication non-violente et en encourageant la solidarité, l'entraide entre les personnes : Mise en place de jeu coopératif... Mis en place de médiateurs de cour.
Respect du bien commun	Rappel des règles : Sécurité, fonctionnement...
	Interventions de partenaires extérieurs : pompiers, animateurs nature...



→ 2nd valeur éducative : Autonomie et épanouissement

Objectifs pédagogiques	Moyens
Faire émerger et respecter les envies, les besoins de chacun et chacune	Prise en compte des envies de l'enfant : Échanges personnalisés en individuel ou en groupe
Favoriser l'investissement de l'enfant	Lui permettre, en l'accompagnant d'organiser ses projets (Tournoi sportif, concours de dessin...)
Respecter le rythme de l'enfant	Aménagement de coin calme, espace de lecture, jeux de construction...
Responsabiliser les enfants	Mise en place d'un tableau où les enfants s'inscrivent pour la préparation, la distribution et le rangement du goûter



→ 3^{ème} valeur éducative : Expérimenter, créer et agir

Objectifs pédagogiques	Moyens
Développer la créativité	En encourageant les enfants à imaginer, inventer et proposer leurs propres idées
Favoriser la curiosité et l'expérimentation	En permettant à chaque enfant de choisir son activité et de décider de ses modes de réalisation En proposant des activités qui incitent à tester, manipuler, explorer et comprendre par soi-même Mise à disposition d'ouvrages et de matériels variés à viser pédagogiques, créatives...
Développer la confiance en soi	En valorisant les réussites, les essais et les initiatives afin de renforcer l'estime soi
Encourager la coopération créative.	En favorisant le travail en groupe où chacun peut expérimenter, partager et co-créer des projets

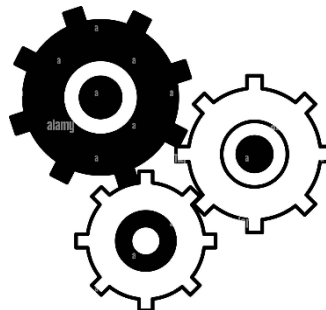


→ 4^{ème} valeur éducative : Ouverture au monde

Objectifs pédagogiques	Moyens
Favoriser l'ouverture de l'enfant sur le monde extérieur et son environnement Favoriser la tolérance, la curiosité	Partager un voyage en photos (Chaque enfant peut emmener une clé USB ou un autre support et partager un voyage qui lui tient à cœur).
Développer l'ouverture culturelle et artistique Permettre aux enfants de découvrir différentes traditions, de découvrir de nouvelles saveurs...	Découverte de contes, de musiques, d'artistes du monde, de nouvelles saveurs, ... Semaine du gout, nouvel an lunaire Visionnage et débat Apprentissage de mots dans différentes langues et leur écriture
Développer les liens intergénérationnels	Rencontres multisites (Une fois par période). Jeux de mimes, jeux collectifs... Rencontres intergénérationnelles mensuelles avec l'EHPAD des Violettes, Karaoké, lecture, créations manuelles, pétanque...



4. FONCTIONNEMENT



Inscription :

Pour bénéficier des services de l'ALPS, il faut au préalable avoir rempli un dossier d'inscription scolaire à la mairie et être scolarisé dans l'école concernée. De fait, la présence à l'ALPS n'est pas soumise à inscription : chaque enfant qui se présente le matin ou qui reste le soir à partir de 16 h 45 est pris en charge par l'équipe d'animation.

HORAIRES :

ALPS MATIN

7 h 30 – 8 h 15

Garderie Gratuite

8 h 15 – 8 h 30

Pause Méridienne

12 h 00 – 13 h 45

ALPS SOIR

16 h 15 – 16 h 45

Garderie Gratuite

16 h 45- 19 h 00



ALPS MATIN

Trois animatrices

Nous accueillons en moyenne 35 enfants

- Une animatrice arrive à 7 h 15 pour préparer l'**ouverture de l'ALPS à 7 h 30**
- Prise de poste de la 2nde animatrice à 7 h 30.
- La 3^{ème} arrive à 7 h 45.

Les enfants sont enregistrés sur une tablette dès leur arrivée afin d'assurer le suivi précis des présences et des départs afin de garantir l'exactitude de la facturation mensuelle.

Un petit déjeuner équilibré est proposé chaque matin : pain grillé, biscottes, chocolat chaud, lait, miel, confiture, jus de fruits, fruits frais...

Mise en place de jeux de société : les enfants ont la possibilité de finaliser ou de poursuivre une activité proposée la veille, ateliers cuisine pour le goûter du soir....

8 h 15 : Tout le monde dans la cour. Une animatrice ouvre le portail pour les autres élèves, l'autre est en surveillance de cour, rejointe ensuite par les enseignants jusqu'au début des cours à **8 h 30**.

La troisième animatrice, aidée par un groupe d'enfants, s'occupe du rangement du petit-déjeuner et des salles conjointement utilisées par les enseignants, la psychologue de l'Éducation nationale.

PAUSE MÉRIDIENNE



Depuis 2024, le temps de la pause méridienne est un temps ALPS.

(Voir le projet pédagogique de la pause méridienne)

De 12 H 00 à 13 H 45 : déjeuner, temps libre, ateliers, variés...

ALPS SOIR

Cinq animatrices

Nous accueillons en moyenne 50 enfants

- À 16 h 15, la sortie des classes est assurée par les enseignants durant les 5 premières minutes, puis par deux animatrices ;
- De 16 h 15 à 16 h 45 une garderie gratuite est proposée aux familles.

Les autres membres de l'équipe se répartissent dans la cour et une animatrice prend le groupe d'enfants inscrit pour la préparation du goûter.

Lors des départs, pour faciliter l'appel des enfants de la cour vers le portail, des talkies-walkies ou un porte-voix sont mis à la disposition de l'équipe ce qui permet d'assurer la sécurité et la fluidité des départs.

L'ALPS a mis en place un système de carte des sorties, (*Voir en annexe*), permettant aux enfants autorisés par leurs parents de quitter l'établissement seuls.

Cette autorisation est remplie en début d'année et modifiable sur demande à la directrice de l'ALPS.

16 h 45 début de l'ALPS :

Les enfants doivent passer aux toilettes et se laver les mains.

Le goûter est proposé sous forme de buffet. Les enfants, rangés en file indienne, ont le choix entre :

- Des fruits de saison ;
- Des gâteaux faits par leur soin ou des tartines de pains avec confiture ou encore des barres de chocolat etc... ;
- Un laitage, fromage, yaourts ou boisson lactée faite maison... selon la proposition quotidienne.

Enregistrement des enfants sur tablette

- 16 h 45 : enregistrement des enfants sur la tablette ;
- 17 h 00 : rangement du goûter ;
- 17 h 00 : début des ateliers ;

L'ALPS propose un accompagnement aux devoirs les lundis et jeudis soir. Soit l'enfant s'y rend de manière autonome soit il s'agit d'une demande des parents. Auquel cas, l'animateur référent ce jour-là veillera à leur réalisation.

- 19 h 00 : fermeture de site, et rangement de la tablette et du matériel sensible à l'endroit prédéfini.

Exemples d'activités proposées :

Elles ne seront pas toutes répertoriées ici. Il s'agit juste de donner quelques exemples représentatifs des activités menées tout au long de l'année.

Nous veillons à proposer des activités qui favorisent le développement personnel, intellectuel, physique et créatif de l'enfant.

Activités manuelles,
ateliers pâtisserie

Sortie piscine

Médiathèque



Jeux collectifs, danse,
karaoké

Grands jeux, sport
innovant



Certaines de nos activités sont proposées chaque année : nous participons à de nombreux événements nationaux tels que :

- ✚ Opération nettoignons la nature ;
- ✚ La semaine du goût ;
- ✚ Semaine de la science ;
- ✚ Octobre rose ;

- ✚ Anniversaire de la CIDE (Convention internationale des droits des enfants) ;
- ✚ La grande lessive

Nérac est devenue ville amie des enfants en 2020. De ce fait, nous organisons de nombreux projets pour l'UNICEF et participons aussi à des événements organisés par l'UNICEF. Tels que :

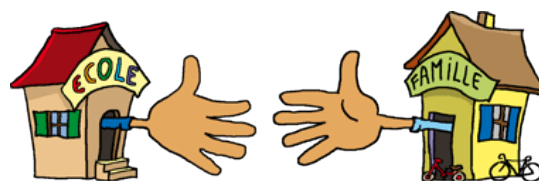
- ✚ Marché solidaire de Noël ;
- ✚ Uniday ;

- ✚ Concours d'éloquence ;
- ✚ Conférence autour des droits des enfants.

Depuis maintenant 6 ans, l'ALPS organise une plancha party sur le temps de la pause méridienne.

Il s'agit d'un moment de partage et de cohésion. Ce jour-là, enfants, enseignants, AESH, élus municipaux se réunissent pour un grand pique-nique. S'en suit une après-midi récréative organisée par l'ALPS clôturant ainsi, cette belle fin d'année.

5. RELATION FAMILLES :



Les familles occupent une place essentielle au sein de notre ALPS. L'équipe d'animation veille donc à instaurer une relation de confiance basée sur l'écoute, le respect et la communication.

Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments privilégiés pour échanger avec les familles : transmission d'informations, retour sur la journée de l'enfant.

L'équipe d'animation reste attentive aux questions ou aux préoccupations des familles.

Nous communiquons aussi à travers différents supports : affichages, page Facebook, autorisations de sortie remises aux enfants etc.

Les familles peuvent être sollicitées de manière exceptionnelle, pour accompagner lors de sorties, participer à des événements ou contribuer à des besoins spécifiques (comme la collecte de matériel de récupération). Cette collaboration permet de créer ou de maintenir une cohérence éducative entre l'accueil de loisirs et les familles.

6. RELATION ÉCOLE :

L'ALPS entretient des relations quotidiennes avec l'équipe enseignante lors des transitions entre le temps scolaire et le temps périscolaire, moments privilégiés pour échanger diverses informations concernant les enfants (comportement, besoins particuliers, etc.).

Des réunions enfants, parents, enseignant et animateurs peuvent avoir lieu afin d'aborder certaines situations. Nous disposons d'un cahier de suivi le temps de cantine, qui nous permet de noter les événements qui se produisent sur le temps de la pause méridienne. Cela contribue à un meilleur suivi de l'enfant tout au long de la journée.

Nous (l'élue aux affaires scolaires, la responsable des affaires scolaires et périscolaires de la ville ainsi que la directrice de l'ALPS) sommes invitées à chaque conseil des maîtres.

Bien que les missions de l'équipe d'animation et l'équipe enseignante soient différentes, elles n'en sont pas moins complémentaires. Il est pour cela important de maintenir une bonne communication dans le respect **du rôle** de chacun permettent ainsi de maintenir une réelle cohésion éducative.

7. RELATION PARTENAIRE

Le service périscolaire travaille également avec des acteurs extérieurs et d'autres services de la collectivité pour la mise en place de projets, d'événements etc.

Ces partenariats nous apportent un soutien technique, réglementaire et fonctionnel précieux, tout en nourrissant nos réflexions et nos pratiques professionnelles.

La liste ci-dessous est une liste non -exhaustive des différents partenaires passés et présents :

Piscine

MAE

Lycée Jacques de ROMAS
(Accueil de stagiaire BAC PRO Animation
Enfance et Personnes Âgées)

CEMEA (Formation
annuelle)

EHPAD (Les violettes,
les Capucines...)

ELIOR

Psychologue scolaire (café
parents...)

Service de la mairie : Atelier
municipaux, Police municipale,
Agenda 21



9. ÉQUIPE ENCADRANTE

→ Équipe de direction :

Cheffe de service (Scolaire et périscolaire) : Véronique Beslot : dites
« Véro » ou « Cœur de pierre »



Directrice : Myriam Bouhairi : dites Mimi



Équipe d'animation :

RÉDI

ALYSSA
SUBRA

ÉMILIE
REINHARD

ROSELINE
MARDON



10. RÔLES ET MISSIONS

Véronique Beslot : Elle est la responsable des services périscolaire et scolaire de la ville de Nérac :

- + École Jean Moulin (80 enfants scolarisés) ;
- + École Marie Curie (90 enfants scolarisés) ;
- + École Jean Rostand (220 enfants scolarisés) ;
- + Services de restauration scolaire.

Elle encadre le personnel, gère les budgets, les partenariats et les relations avec les élus, participe à l'élaboration du PEDT etc.

Myriam Bouhairi : Elle est la directrice de l'ALPS de l'école Jean Rostand. Elle est la garante de la structure.

- + Elle rédige le présent projet pédagogique et veille à son respect ;
- + Elle veille aux respects des règles de sécurité ;
- + Elle gère l'organisation de l'accueil : veille au respect du projet pédagogique, les plannings, les besoins en matériel, les besoins alimentaires... ;
- + Elle gère le personnel : évaluations des anims, réunions, elle aide, conseille et accompagne l'équipe dans ses projets. Elle doit également gérer, réguler et solutionner les éventuelles tensions. Tout cela en lien avec la cheffe de service ;
- + Elle accompagne les stagiaires dans la réalisation de leur stage ainsi qu'à la découverte du métier d'animation.

Rédi, Alyssa, Roseline et Emilie sont garantes du bon fonctionnement de l'ALPS, en accord avec le projet pédagogique.

Elles doivent :

- ✚ **Encadrer et assurer la sécurité des enfants :** Garantir la sécurité physique, morale et affective, faire respecter les règles de vie, être attentif aux besoins de chacun ;
- ✚ **Animer des activités :** Concevoir, organiser et mener des activités adaptées, favoriser la participation active, stimuler la curiosité et la créativité ;
- ✚ **Avoir des compétences d'adaptation :** Adapter les activités aux capacités et rythmes des enfants, s'adapter aux aléas, évaluer et ajuster les actions ;
- ✚ **Avoir des compétences sociales relationnelles :** Communiquer avec les familles, respect du secret professionnel, transmissions d'informations, travailler en équipe avec les autres animateurs...
- ✚ **Favoriser le vivre-ensemble :** Encourager le respect, la coopération et l'entraide, le partage, gérer les conflits de manière éducative, créer un climat de confiance, encourager l'autonomie, valoriser les réussites...



L'animateur doit aussi :

Être à l'écoute - Faire preuve de bienveillance - Être dynamique et créatif - Être responsable et exemplaire...

L'équipe dans son ensemble a la possibilité de se former tout au long de l'année, notamment via le CNFPT, soit à la demande de la hiérarchie sur un point/sujet particulier à faire progresser – soit directement à la demande de l'agent sur une thématique qu'il ou elle souhaite découvrir ou renforcer.



10.1- COORDINATION D'ÉQUIPE

Temps de préparation et de réunion :

L'équipe d'animation se réunit deux fois par semaine :

➔ Le mardi de 9 h 00 à 11 h 00 (temps de préparation)

Et

➔ Le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 également : réunion



Il est un temps nécessaire à l'élaboration, à la construction et à l'avancement des projets, des activités.

POURQUOI ?

- ✚ Pour échanger, discuter sur notre quotidien ;
- ✚ Pour faire le point sur les activités et l'avancement de projets afin de réguler diverses problématiques ;
- ✚ Pour faire des bilans, des analyses des difficultés rencontrées, des pratiques, des recherches de solutions... ;

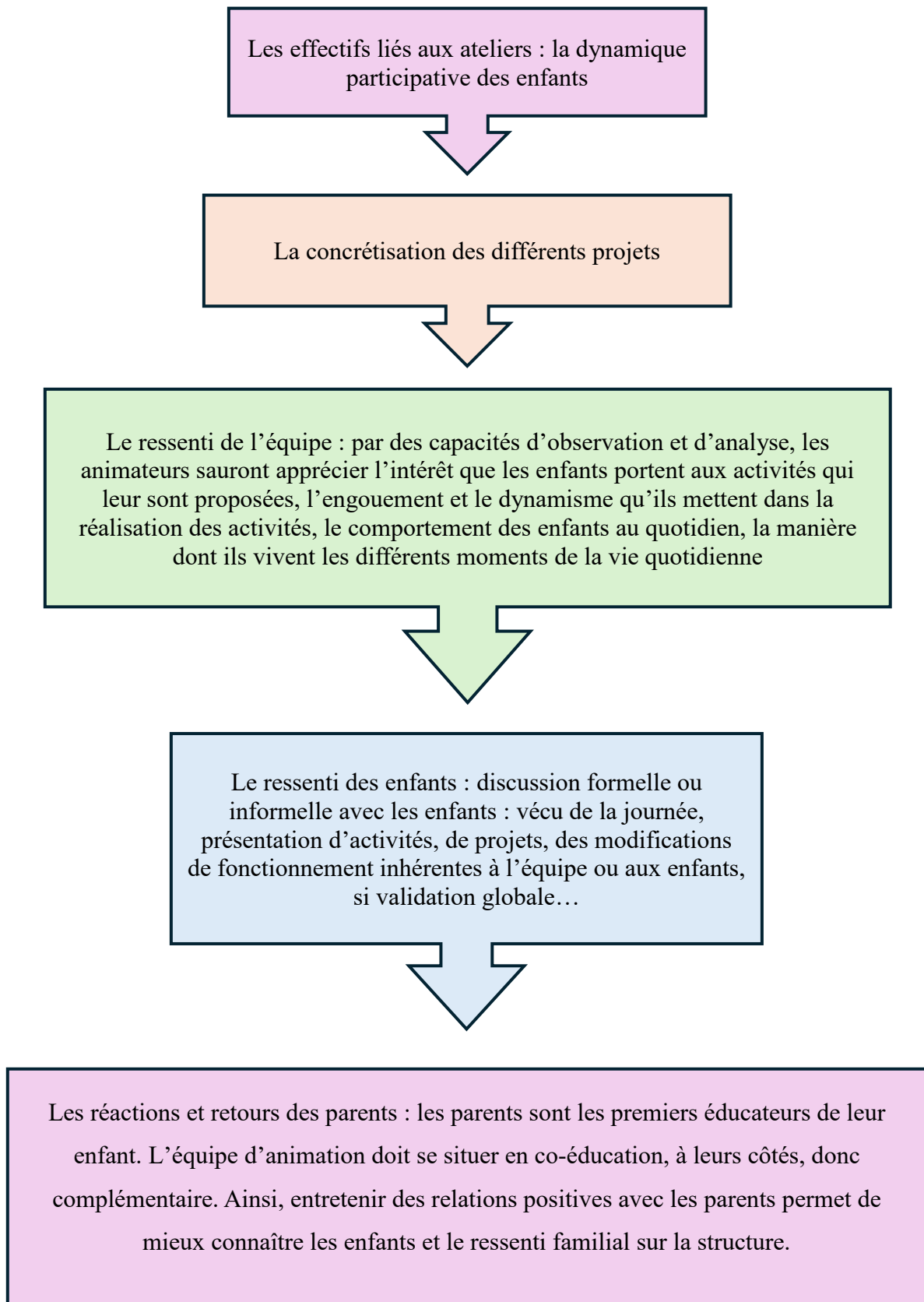
- ✚ Pour préparer des projets d'animation et d'activités ;
- ✚ Pour établir une dynamique d'équipe ;
- ✚ Pour consolider ses connaissances et faire le lien entre la théorie et la pratique ;
- ✚ Pour acquérir de nouvelles techniques... ;
- ✚ Faire des blagues graveleuses

Les réunions d'équipe seront des moments privilégiés pour évaluer le projet, avant, pendant et après. Elles permettront à chacun de réagir sur la faisabilité, le déroulement ou la finalité du projet, mais aussi de vérifier la cohérence des actions mises en place en direction des enfants avec le projet péda, s'assurer du bon fonctionnement du service et de l'équipe, de résoudre les divers problèmes d'ordre matériel, relationnel...



Les modalités d'évaluation

→ Les indicateurs seront :

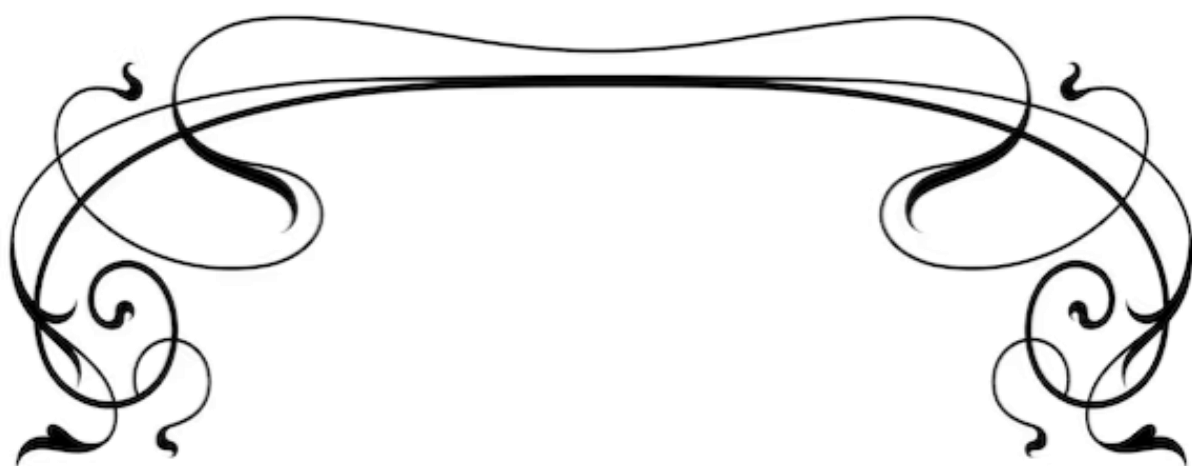




Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs Périscolaire de l'école Jean ROSTAND s'inscrit pleinement dans une démarche éducative globale, en complémentarité avec l'école et les familles, dans le respect des orientations du PEDT d'Albret Communauté.

À travers les valeurs éducatives développées (attitudes citoyennes, autonomie, épanouissement, expérimentation, créativité et ouverture), l'équipe d'animation s'engage à proposer un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant, permettant à chaque enfant de grandir, de s'exprimer et de s'épanouir à son rythme.

Ce projet reflète une volonté forte de placer l'enfant au cœur de nos actions, en favorisant sa participation active, son développement personnel et son apprentissage du vivre-ensemble. Il repose également sur une collaboration étroite entre les différents acteurs éducatifs (équipe pédagogique, familles, partenaires, enseignants), garantissant une cohérence et une continuité éducative tout au long de la journée.



ANNEXES



Annexe 1 : Tarif service périscolaire

La tarification est fixée par le Conseil Municipal, elle est révisable chaque année. Elle est portée à la connaissance des familles par voie d’affichage en Mairie et dans les écoles publiques.

GARDERIE – service gratuit dans les écoles maternelles de 7 h 30 à 8 h 45 – 16 h 30 à 17 h 00

GOÛTER PAYANTE : 1 euro par jour incluant le goûter

RESTAURATION SCOLAIRE (nouveaux tarifs à compter du 1^{er} sept)

LE PRIX DE L’ACTIVITÉ ALPS EST INCLUS DANS LE PRIX DU REPAS

Quotient Familiale	Tarifs
Moins de 1000 euros	1,00 euros
De 1001 à 1500 euros	4,95 euros
1501 euros et +	5,45 euros

L’APPLICATION DU TARIF SOCIAL À 1 EURO EST MIS EN PLACE DE FACON TEMPORAIRE JUSQU’A L’ARRÊT DE L’AIDE GOUVERNEMENTALE.

Type de repas	Tarif
Adulte	6,95 euros
Maternelle et Primaire Hors Nérac	5,75 euros

ALPS (nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024) /tarification à la journée

Quotient Familiale	Tarifs à la journée
Moins de 1000 euros	2,30 euros
De 1001 à 1500 euros	2,80 euros
1501 euros et +	3,30 euros

Annexe 2 : Carte d'autorisation d'enfant

Cette carte doit être obligatoirement présentée à l'animateur au portail, par les enfants qui ont l'autorisation de sortir seul.

Elle se présente comme suit :

LUNDI			
MARDI			
JEUDI			
VENDREDI			

Sans présentation de cette carte au portail de l'école, l'équipe d'animation se garde le droit faire attendre l'enfant le temps de la vérification des données.

Annexe 3 : La Ludibox

Mais c'est quoi la Ludibox ?

Une malle de jeu, composée d'objets de récupération, qui va être mise à disposition des enfants pendant les temps de récréation de la pause méridienne.



Pourquoi la Ludibox ?

Car jouer librement est un besoin fondamental de l'enfant. En réintroduisant le jeu libre sur la pause méridienne, il y aura un impact positif sur les interactions entre enfants, sur leurs relations sociales ainsi que sur les conflits.

Ce projet s'appuie sur une expérimentation démarrée dans la banlieue lyonnaise il y a quelques années et depuis mise en place dans plusieurs régions.

Quels objets je peux donner ?

- + Des tubes cylindriques
- + Des ustensiles de cuisine
- + Des accessoires de la maison
- + Des téléphones de maison (pas de portable), des claviers d'ordi....
- + Des tissus, bâches, sangles
- + Et toutes autres propositions de votre part



Les objets apportés sont vérifiés, et seuls ceux remplissant l'ensemble des critères de sélection seront acceptés (sécurité physique et affective, hygiène, solidité, taille et poids).

Comment donner des objets ?

Lors des ouvertures de l'ALPS (du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h15 à 19h), sur le site de Jean Rostand, directement auprès de l'équipe d'animation.

En savoir plus



Pour découvrir en image la Ludimalle, je vous invite à aller voir la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=TWcgFp9hS6M>

Pour toutes questions, n'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe d'animation directement ou sur la page Facebook de l'ALPS